



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DE HAUTE NORMANDIE REUNION DU 08 MARS 2010

Étaient présents : Hélène FORTIN, Serge FORTIN, Denise GENEL, Patrice LEGAL, André LENOBLE, Michel LINDET, Monique LORIDE (CODEP 27), Monique MONTIER, Marie-Rose MORICE, Serge POUPEL (CODEP 76), Dominique ROUSSEL, Martine PEREZ.

Patrice LEGAL, Président ouvre la séance à 18h45 et salue Marie-Rose MORICE que le comité est heureux d'accueillir à titre de membre invité permanent pour participer aux réunions à partir de ce jour.

En réponse à la question évoquée lors de la dernière réunion sur le remboursement des frais engagés par les délégués de la ligue à l'assemblée générale de la fédération à CAEN, Michel LINDET souhaite préciser au comité, qu'il a été remboursé intégralement des frais de transport qu'il a engagé. Patrice LEGAL rappelle qu'il reste à sa charge 75.00€ correspondant aux frais afférents à la 1^{ère} nuit d'hébergement. La secrétaire demande si la ligue ne pourrait pas prendre en charge ce reste à recouvrer. Patrice LEGAL indique qu'il n'est pas question que la ligue se substitue à la fédération pour défrayer les élus ou délégués qui exercent des déplacements dans le cadre de leur mandat. Il précise, que si le comité directeur suivait cette proposition, il demanderait à ce que cette somme soit affectée aux activités à destination des jeunes.

Le procès verbal de la réunion du 11 Janvier 2010 n'ayant pas fait l'objet de remarque, il a été mis en ligne

1 – Participation aux différentes réunions

- ❖ Le 27 février 2010, André LENOBLE a participé à la réunion des délégués VTT des ligues. Les points suivants ont été abordés.
 - La participation financière perçue lors des sorties labellisées « VERTE VTT » devra limiter à 4.00€ le différentiel entre le coût d'engagement des licenciés FFCT et les autres pratiquants et inclure un tarif familial dégressif. Les membres du bureau s'inquiètent des risques de forte augmentation des droits d'engagement.
 - André précise qu'aucun club normand n'organise de rallye raid VTT et que le référent national Christian LOZERE est à contacter si une proposition voyait le jour.
 - Bases VTT : chaque délégué régional en partenariat avec les CODEP doit communiquer leur localisation
 - Circuits VTT : chaque délégué régional en partenariat avec les CODEP devra recenser les circuits et les communiquer à la ligue afin de créer une base nationale VTT – GPS. Une question se pose néanmoins : comment faire alors que la FFCT n'est pas la seule organisation à établir des parcours répertoriés.
 - Une nouvelle fois il est rappelé qu'un partenariat entre la ligue et GRDF est acté. Cependant si les actions de niveau national sont menées conjointement, sur le plan local il est parfois impossible de trouver un correspondant.
 - Les ligues sont invitées à promouvoir les randonnées VTT.



- Du 25 Juin au 23 juillet 2011, sera organisé le RAID VERT TRANSALPIN. Il sera encadré par des athlètes de haut niveau. Ce raid présentant 4 000m de dénivelé et 1 350 Km sera ouvert à 50 participants qui devront subir un examen médical complet intégrant un test d'effort. Le prix du séjour sera d'environ 2800 €. Pour y participer il conviendra d'avoir un vélo répondant à un cahier des charges précises et être âgé de plus de 18 ans. Durant le circuit une journée sera ouverte à tous et le dernier jour devrait faire l'objet d'une communication au niveau national. Par ailleurs, avant le départ une journée de préparation conduite par un médecin du sport sera faite à AUBUSSON.

❖ Le 31 janvier à Paris, Martine PEREZ a représenté la ligue à la réunion nationale des délégués jeunes, elle y a recueilli les informations suivantes :

- le concours européen d'éducation à la sécurité routière se tiendra à Paris en 2011.

- modification du règlement intérieur du critérium des jeunes. Désormais, la conformité du vélo se fera en cours de critérium et non au départ.

- une des priorités définie par la FFCT concerne les écoles solidaires à visée écologique. Les écoles devront s'ouvrir aux populations défavorisées.

- le Trait d'Union Européen sera mis en œuvre en 2010.

- la semaine des jeunes sera repoussée d'une semaine et aura lieu désormais après le bac, soit juste avant le 14 juillet. Les dossiers devront être parvenus à la FFCT pour le 1^{er} juin. La date butoir pour que les clubs retournent leurs dossiers complets à Martine est fixée au 15 MAI 2010. Il existera maintenant le risque qu'après le bac, les jeunes partent en congés avec leurs parents.

- une refonte du carnet des écoles cyclos est achevée et privilégie désormais les participations aux manifestations du niveau départemental. Un regret, il n'y a pas assez de clubs qui rendent leur carnet. Il faut accentuer notre communication vers les jeunes et faire des actions de promotion et privilégier l'accueil des jeunes dans nos clubs.

2 – Assemblée générale de la Ligue :

❖ Assemblée générale 2009 : Dominique ROUSSEL – président du club d'Evreux - confirme que tous les frais ont bien été réglés.

❖ Assemblée générale 2010 : elle aura lieu à CANY le 28/11/2010. Fort de l'exemple donné dans certaines autres assemblées, les membres des commissions pensent à moderniser son déroulement notamment grâce à l'introduction de l'outil informatique pour la présentation des rapports de commission évitant ainsi une lecture parfois fastidieuse. Afin d'en harmoniser la présentation, Patrice LEGAL se propose de créer un cadre sur Power Point. Chacun s'engageant à le tester lors de la réunion du comité directeur du mois de juin 2010.

❖ Les lieux des assemblées générales de la ligue pour 2011 et 2012 ne sont pas encore déterminés. Les clubs candidats peuvent, dès à présent, se faire connaître.

3 – Affaires financières :

❖ le compte courant s'élève à 2166.09€. La subvention de la FFCT soit 1700.00€ sur le dossier des aides sur actions de formation n'a pas encore été versée.

❖ les 180.00€ correspondant au solde de la subvention sur les ristournes 2009 ont été réglés par la FFCT.

❖ le livret s'élève à 4208.49€ dont 110.29€ d'intérêts au titre de 2009.

❖ Restes à recevoir :

- le 1^{er} acompte des ristournes fédérales 2010 soit 4553.00€ environ

- le 1^{er} acompte sur la subvention avec le CRHN au titre de la convention d'objectifs (30% des projets sont financés à hauteur de 6800.00€ en 2010 contre 6650.00€ en 2009). Le projet 2010 comprend des aides pour le critérium des jeunes, la formation, le matériel pédagogique à destination des écoles cyclo, et l'accompagnement des manifestations exemplaires c'est-à-dire celles qui visent à faire connaître le cyclotourisme et plus particulièrement la journée de la randonnée et le rassemblement féminin.



- l'aide de la FFCT sur les actions spécifiques : formation hors animateurs, tenue de stands dans les salons régionaux,
- les contributions pour dossiers spécifiques présentés au CRHN pour la participation financière à la formation d'animateurs. La ventilation de l'enveloppe budgétaire sera proratisée entre les 2 CODEP.

❖ Projets de dépenses

Pour le rassemblement « jeunes » du CODEP 27 du 22 au 24 mai, la commande des 150 tee-shirts a été passée pour une livraison fin mars.

❖ Dossier CNDS 2010

Pour mémoire en 2009 l'utilisation de la subvention de 5000€ du CNDS s'est ventilée comme suit:

- 1500€ pour le critérium
- 1500€ pour la formation PSC1 et recyclages
- 500€ pour la prévention par le sport
- 1500€ pour les actions visant le développement de l'activité
-

Pour l'élaboration du dossier 2010 : 3 axes sont retenus :

- le critérium des jeunes
- la formation PSC1 et les recyclages
- le développement de l'activité en direction des femmes et des personnes handicapées

Pour les projets à financer sur les crédits d'équipement Serge Poupel propose qu'un gabarit sur remorque soit acheté par la ligue afin de permettre aux personnes désireuses de tester une bonne adaptation posturale de leur bicyclette. Les membres du comité approuvent l'idée mais se pose toujours le problème du stockage de ce type de matériel encombrant lorsque les clubs ne s'en servent pas.

Une aide spécifique pour les clubs ayant des participants à Paris-Brest-Paris 2011 événement important et exceptionnel pourrait y être inclus. Par contre la participation à la semaine fédérale européenne en Pologne relève davantage d'un financement spécifique des clubs.

Patrice Legal demande à chacun de faire remonter ses idées. Il rappelle que les projets sont subventionnés à hauteur de 30% ce qui implique que 70% de la charge devant être réglés par la ligue les projets doivent présenter un réel intérêt pour les adhérents. Une délégation de principe est donnée au président pour en faire la synthèse afin que le dossier puisse être transmis dans les délais pour imposés par le CNDS.

4 –Organisations de la Ligue:

- ❖ Le critérium régional des jeunes aura lieu à Evreux fin avril. La salle et les repas sont réservés. La logistique est prévue avec 4 personnes pour pointer. Les parcours sont en cours de repérage, et en cas de pluie la salle de l'abordage pourra être utilisée pour la maniabilité. Les représentants des Clubs seront mobilisés entre 6h30 et 17h30. Le cadeau souvenir remis aux jeunes sera une trousse de toilette de voyage floquée aux couleurs de la ligue. La base de 40 jeunes et 20 adultes est confirmée et déclinée avec 20 « VTT » et 20 « route ».
- ❖ La finale 2011 régionale du jeune cyclo aura lieu à Yvetot le dimanche 11 avril.
- ❖ Trophée Haut Normand. La 1^{ère} randonnée à la Moulinarde s'est bien passée avec environ 300 participants. Lors de la cérémonie des récompenses la ligue a remis 1 bon pour 5 rayons de bronze à chaque club représenté.
- ❖ Concentration régionale : Serge Fortin va rappeler au président du club de Saint-Pierre des Fleurs qui l'accueille qu'il doit déclarer les parcours en Préfecture. Pour 2011 aucun club n'a encore répondu à l'appel à candidature. À une date à convenir en juin, 2012 le club des Cyclotouristes Dieppois a été sélectionné avec le Circuit des 3 vallées.
- ❖ Journée de la randonnée. La 1^{ère} réunion se tiendra le mercredi 3/05/2010. Le regroupement aura lieu cette année à Hénouville en Haut du village. Les parcours sont en cours d'élaboration par Martine et Patrice Perez. Joël Barbarot se chargeant lui des parcours VTT. Cette manifestation servira de support au rassemblement femmes de 2010. Avec un jumelage des 2 parcours proposés le matin et l'après midi, 100 km pourront être



effectués avec le repas sorti du sac en cours de route. Un cadeau souvenir sera remis aux participantes. Monique Montier est déléguée pour le proposer. Marie Rose la secondera pour l'accompagnement routier et Denise Genel pour l'organisation matérielle.

- ❖ Site Internet de la ligue : les prochains éditos seront assurés par Martine Pérez - actualité jeunes - Dominique Roussel – voyage à vélo - puis André Lenoble – VTT – et pour finir l'année, Hélène Fortin se chargera de celui d'octobre fin d'annoncer l'assemblée générale.

5 – Questions diverses :

- ❖ Dossier FRDAMS : aucun dossier n'a été présenté.
- ❖ Effectifs : 2865 personnes ont leur licence. Pour mémoire nous comptons en 2009 : 2903 licenciés. A ce jour 216 nouveaux adhérents nous ont rejoints, mais un certain nombre d'anciens n'ont pas repris leur adhésion.
- ❖ 434 abonnements à la revue ont été souscrits.
- ❖ Le club de Bueil est en cours de dissolution.
- ❖ Patrice Legal demande que chacun réfléchisse afin d'établir les demandes de la promotion 2010 du diplôme de reconnaissance fédérale, ainsi que les propositions de médailles fédérales. Toutes demandes devront lui être transmises, au plus tard pour fin juin. Passée cette date, les demandes de récompenses fédérales (DRF et Médailles) seront transmises à la Fédération au titre de l'année 2011.
- ❖ Michel Lindet a assisté à la réunion des délégués sécurité à Évreux (Codep 27), ainsi qu'à celle de la formation des animateurs (Codep 76). Cette dernière avait pour but de renforcer l'accompagnement dans les écoles de cyclos. Sur 13 personnes participantes, 9 pourraient continuer afin de devenir initiateurs. Un regret l'encadrement des adultes cyclotouristes n'est pas développé dans les clubs mais serait pourtant bien souvent nécessaire.
- ❖ Dominique Roussel a travaillé avec Fabien Robert pour harmoniser la présentation des comptes rendus d'activités. En 2010, seul le partenariat avec le CODEP 76 est en cours, mais si l'essai est concluant, il sera diffusé aussi dans l'Eure dès 2011.
- ❖ Modification de calendrier 1 club a changé la date de manifestation, et même si c'est la 1^{ère} fois que cela se produit, il est à noter que la Fédération a accepté ce changement sans que la Ligue ne soit mise au courant, ce qui est pour le moins regrettable compte tenu des efforts de tous pour caler les dates dans la plus grande transparence.
- ❖ 142 licenciés se sont inscrits pour la semaine fédérale de Verdun. Un problème cependant semble être récurrent : la difficulté à se loger compte tenu du peu d'infrastructures dans le domaine du camping notamment.
- ❖ Serge Poupel s'informe auprès de Michel Lindet de l'avancement de son dossier de VAE. Une réponse devrait lui parvenir dans le courant de la semaine prochaine.
- ❖ Monique Loride informe le comité qu'elle travaille sur un projet qui lui permettrait de faire de l'information en établissements scolaires. Jean Fournat, vient travailler avec elle afin de bâtir une formation IDSR « pratique vélo ». Cette personne ressource pourrait animer ces séances dans le milieu scolaire et apprendre la route et ses dangers aux jeunes et prôner le développement de la pratique du vélo.
- ❖ Patrice Legal demande aux clubs qui organisent des manifestations de VTT de veiller à laisser les abords des chemins qui débouchent sur les routes en bon état de propreté car leur responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident si un automobiliste ou un autre deux roues dérapait sur la boue.
- ❖ Monique Loride tient à signaler qu'un CODEP a payé une amende de 200.00€ car un club affilié avait collé des affichettes d'information sur des panneaux de signalisation. Elle appelle donc les présidents de clubs à la plus grande prudence lorsqu'ils font de la publicité pour leurs regroupements.

A 22 h00 la séance est levée.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le Jeudi 17 juin à 18 H 30 au CRJS de Petit-Couronne.

